



SETCa-BBTK
FGTB-ABVV



CAHIER DE REVENDICATIONS CP 226

- Augmentation salariale brute 1,1%
- Amélioration des modalités transport domicile/lieu de travail
- RTT avec maintien du salaire
- Amélioration des contrats précaires : contrat à durée indéterminée après x mois
- Formation : programmation en vue de 5 jours par an/individuel ; meilleur encadrement du contenu/adaptation de la procédure
- RCC : prolongation avec de nouvelles conditions
- Formules de fin de carrière : prolongation avec de nouvelles conditions
- Credit temps mi-temps et complet avec motif
- Télétravail (structurel + occasionnel) : modalités
- Horaires flottants : encadrement sectoriel, avec entre autres enregistrement du temps de travail
- Politique de l'emploi
- DS: amelioration du nombre de mandats
